

Image not found or type unknown



Reprendre mon salaires et mes commisssions

Par **eugénie**, le **12/05/2008** à **14:37**

Bonjour, rnJe suis ancienne consultante en gestion de patrimoine depuis 1 an dans un cabinet de défisc, en avance sur com.rnDepuis 3 mois je suis assistante dans le meme cabinet, car consultante me convient plus.rnJ'ai signée un avenant pour mon poste d'assistante, avec salaire fixe + des commissions sur chaque dossier en banque de 50 euros.rnLe cabinet à retenue mes commissions des dossiers car je dois tjs mes avances sur com que j'ai eu en tant que consultante , mais aucun document montre que je dois rentre mes avances.rnEt mon avenant mentionne mon salaire et mes commissions sur les dossiers. rnIls veulent également touché à mon salaire.rnJ esui pas d'accord.rnQuel sont les recours???rnTrès urgent